



Communiqué de presse  
Dieppe, le 12 février 2025

# Parc Éolien en mer Dieppe – Le Tréport

## Pose de la première pierre de la base de maintenance

La première pierre de la base d'exploitation et de maintenance du parc éolien en mer de Dieppe-le Tréport (EMDT), filiale d'Ocean Winds, vient d'être posée. Ce chantier qui se poursuivra jusqu'en février 2026, est confié en totalité à des entreprises régionales et locales. A terme, la base d'exploitation et de maintenance, localisée sur l'avant-port du Port de Dieppe, accueillera 70 emplois.

Le site des Graves de Mer situé quai Gaston Lalitte à Dieppe est en pleine transformation avec le démarrage depuis quelques semaines du chantier de la base d'exploitation et de maintenance du parc éolien de Dieppe – Le Tréport.

Installée sur une parcelle de 4000m<sup>2</sup>, la base permettra d'effectuer l'ensemble des opérations nécessaires à l'exploitation et à la maintenance du parc éolien et créera 70 emplois locaux.

Dans le détail, le bâtiment dont la conception a été confiée au cabinet d'architectes En'Act située à Eu, présentera une surface globale de 2379m<sup>2</sup>. La base sera composée de bureaux, de zones de stockage et de vestiaires. Toute la logistique pour effectuer les opérations d'exploitation et de maintenance sera coordonnée de ce bâtiment. Deux pontons seront également aménagés sur les quais attenants pour permettre le transfert de techniciens à bord ainsi que le chargement de pièces à l'aide de moyens de levage. Le bâtiment est composé de 2 parties : une administrative et une autre technique.

Des aménagements extérieurs sont également prévus sur cette emprise foncière et notamment une aire de stationnement pour 36 véhicules avec voirie de desserte, des cheminements piétonniers, une aire de logistique dimensionnée pour être accessible à des véhicules lourds type semi-remorque, une aire destinée aux déchets intégrant deux bennes et un local clos couvert, et des bornes de recharge pour véhicules électriques. L'ensemble sera clôturé et disposera d'un contrôle d'accès.

Côté planning, les travaux du gros œuvre vont s'étendre jusqu'en août 2025 et le reste des travaux jusqu'en février 2026, période à laquelle la base de maintenance devrait être livrée.

## Un engagement fort sur le recours aux entreprises régionales et locales

Les 15 lots de travaux qui concernent le gros œuvre, l'électricité, les espaces verts, la menuiserie ou encore la couverture, ont été attribués à 11 entreprises qui se situent dans un rayon compris entre 10 et 50 kilomètres autour de Dieppe.

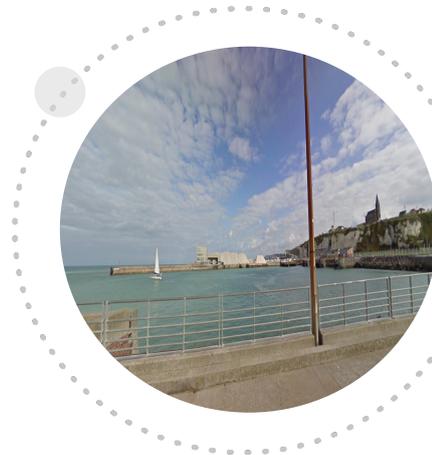
La construction de la base d'exploitation et de maintenance du parc EMDT sera ainsi réalisée à 100% par des entreprises locales. EMDT accorde une grande importance à contribuer à l'économie locale en consultant et en travaillant avec des entreprises locales.



## Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe  
SIRET : 798 378 683 00022

[contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr](mailto:contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr) – 02.73.54.10.06



## Une nouvelle phase de travaux en mer à compter de mi-février

La phase d'installation des pieux destinés à recevoir les fondations jacket est désormais terminée. Et c'est une nouvelle étape qui va débiter en février avec une deuxième campagne de protection anti-affouillement.

Deux navires vont être mobilisés pour cette campagne. Le Skandi Hera qui arrivera sur zone mi-février et qui sera en charge d'installer des chapeaux de protection (pile caps) sur les pieux afin d'éviter le remplissage accidentel de roches dans les pieds de la fondation jacket lors de la pose des protections anti-affouillement. Et le Rolling Stone qui sera en charge de la mise en place des roches sous-marine servant d'armure pour protéger les câbles au niveau des quatre pieds des fondations jackets. Cette nouvelle phase de travaux en mer s'étendra jusqu'à avril 2025.



Filiale d'Ocean Winds, la société **Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport** (EMDT) a remporté en juin 2014 l'appel d'offres lancé par l'État français pour le développement du parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport.

Le parc sera constitué de 62 éoliennes et alimentera à partir de fin 2026 près de 850 000 personnes par an en électricité durable, soit plus des 2/3 de la population de la Seine-Maritime.



Né d'une alliance stratégique entre EDP Renewables et ENGIE, **Ocean Winds** développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens en mer partout dans le monde. **Ocean Winds** augmente chaque jour sa capacité brute en générant de l'énergie propre pour des millions de foyers et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

En France, Ocean Winds est présent à travers trois projets éoliens en mer actuellement en construction, les Éoliennes Flottantes du Golf du Lion (EFGL), Éoliennes en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN) et Éoliennes en mer de Dieppe Le Tréport (EMDT), et un projet en développement Éoliennes Flottantes d'Occitanie (EFLO), remporté en décembre 2024 lors de l'appel d'offres A06.



## Contact presse

Éric Bonté  
06 27 01 32 64  
[contact@ebconseil.org](mailto:contact@ebconseil.org)

## Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport

SAS au capital de 31 436 000,00 € - Siège social : 1 quai de l'avenir 76200 Dieppe  
SIRET : 798 378 683 00022

[contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr](mailto:contact-dieppe-le-treport@eoliennes-mer.fr) - 02.73.54.10.06